



## **Compte rendu de la séance du conseil municipal du 10 février 2021 à 19h**

**Date de convocation** : 05 février 2021

**Président** : Fabienne Simian, Maire

**Présents** : Marc Aubert, Guillaume Bernard, Christian Bochaton, Marina Brezzo, Joël Chabanas, Jacques Holz, Fabienne Simian

**Absents excusés** : Sébastien Giliotti, Claire Poncet, Alain Ramousse, Marie-Christine Rey,

**Secrétaire de séance** : Jacques HOLZ

Ouverture de séance. Séance se déroulant durant le couvre-feu, elle est retransmise sur le facebook live de la commune.

Le dernier compte rendu est approuvé à l'unanimité.

---

### **1. Délibération** – Demande de subvention auprès de la Région

---

Madame la Maire explique que des travaux sont nécessaires au restaurant communal avant sa ré-ouverture.

Il s'agirait de repeindre 2 façades du restaurant, changer une des portes de cuisine donnant sur l'extérieur, changer les étagères en bois pour des étagères en Inox correspondant aux normes en vigueur.

Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés :

APPROUVE le projet et DEMANDE l'aide financière de la Région Auvergne Rhône Alpes à la hauteur maximale de 40 % dans le cadre de la subvention « Aménager un dernier commerce en milieu rural ».

Dépense :	11 110 Euros HT,
Subvention Région AURA 40% demandée :	4.440 euros HT,
Autofinancement 60 % :	6 660 euros HT.

---

### **Retours du maire**

---

Signalement de divagation d'un chien au quartier du Furet. Un élu est déjà allé prévenir le propriétaire.

Syndicat Intercommunal des trois vallées : le conseil d'école ne souhaite pas la dissolution du SIVU (la commune de Charols a exprimé son désir de quitter le RPI et le syndicat).

Le bulletin municipal est en cours de rédaction.

Travaux place de l'Eglise : les panneaux des partenaires financiers ne peuvent pas être enlevés, ils seront peut-être déplacés.

Clôture de la séance du conseil municipal à 19h15.